

Professeurs :

Monsieur Pascal ANCEL

Chargés de travaux dirigés :

Madame Sabine DELHAYE

Madame Fabienne RISCHETTE

Madame Annabel ROSSI

Monsieur Guillaume ROYER

NOTIONS GENERALES DU DROIT PRIVE

**Séance de travaux dirigés n° 1 :
DEBUT ET FIN DE VIE (L'EUTHANASIE)**

Objet de la séance :

Les travaux dirigés portant sur les « *notions générales du droit privé* » ont pour objectif de vous familiariser avec l'apprentissage de la méthodologie juridique.

La première séance vise à vous transmettre les réflexes élémentaires de recherche et d'analyse des textes législatifs. Devant chaque difficulté posée, le juriste doit tout d'abord parvenir à trouver les textes applicables et ensuite, à identifier les passages pertinents pour apporter une solution.

L'étude de l'euthanasie permettra de se familiariser avec ces premiers réflexes.

Pour cette séance, il vous est demandé de venir avec votre ordinateur personnel et avec vos codes thématiques LARCIER.

Travail à réaliser :

1/ Recherche de textes législatifs

- Cherchez dans un code luxembourgeois le ou les textes qui répriment le meurtre
- Cherchez la loi luxembourgeoise relative à l'euthanasie
- Cherchez la loi belge sur le même sujet

2/ Apprentissage de la lecture de textes :

Après avoir trouvé les textes luxembourgeois et belges, il vous est demandé de comparer la loi luxembourgeoise et la loi belge relatives à l'euthanasie sur les points suivants :

- quelles sont les personnes qui peuvent solliciter une euthanasie ?
- quelles sont les affections qui justifient la demande d'euthanasie ?
- à quel moment la demande doit-elle être faite ?
- comment la demande doit-elle être formulée ?
- qui décide de satisfaire ou non à cette demande ?
- cette décision fait-elle l'objet d'un contrôle ?